

Projected Order of Business

(subject to change without notice)

Monday, November 28, 2005

11:00 a.m.

PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

S-19 — Ms. Boivin (Gatineau) — An Act to amend the Criminal Code (criminal interest rate) — Second reading (first time debated)

Length of speeches, pursuant to Standing Order 95(1):

Member moving motion — 15 minutes maximum and the speech is subject to a 5-minute question and comment period.

All other Members — 10 minutes maximum.

12:00 noon

GOVERNMENT ORDERS

Government Bills (Commons)

C-44 — The Minister of Transport — Transportation Amendment Act — Second reading (first time debated)

Length of speeches, pursuant to Standing Orders 43 and 74:

The Prime Minister and the Leader of the Opposition — unlimited time and speeches are subject to a 10-minute question and comment period.

First Member of each recognized party in the first round of speeches — 20 minutes maximum and speeches are subject to a 10-minute question and comment period.

During the 5 hours of debate following the first round of speeches — 20 minutes maximum and speeches are subject to a 10-minute question and comment period.

After the period of debate referred to above — 10 minutes maximum and speeches are subject to a 5-minute question and comment period.

C-76 — The Minister of Citizenship and Immigration — An Act to amend the Citizenship Act (adoption) — Second reading (first time debated)

Application of Standing Order 73(1) — House informed of intention to refer the Bill to Committee before second reading.

Length of speeches:

All Members — 10 minutes maximum and speeches are subject to a 5-minute question and comment period.

Voting — not later than the expiry of the 5 hours provided for debate, pursuant to Standing Order 73(1)(d).

Length of bells — 15 minutes maximum (if a recorded division is requested).

C-75 — The Minister of Health — Public Health Agency of Canada Act — Second reading (first time debated)

Length of speeches — see note under Bill C-44.

2:00 p.m.

STATEMENTS BY MEMBERS

Length of statements — one minute maximum.

2:15 p.m. — (not later than)

ORAL QUESTIONS

3:00 p.m.

ROUTINE PROCEEDINGS:

Tabling of Documents

Ordre projeté des travaux

(sujet à changement sans préavis)

Le lundi 28 novembre 2005

11 h

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

S-19 — M^{me} Boivin (Gatineau) — Loi modifiant le Code criminel (taux d'intérêt criminel) — Deuxième lecture (commencement du débat)

Durée des discours, conformément à l'article 95(1) du Règlement :

Député qui propose la motion — maximum de 15 minutes et le discours peut faire l'objet d'une période de questions et d'observations de 5 minutes.

Tous les autres députés — maximum de 10 minutes.

12 h

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Projets de loi émanant du gouvernement (Communes)

C-44 — Le ministre des Transports — Loi modifiant la législation régissant les transports — Deuxième lecture (commencement du débat)

Durée des discours, conformément aux articles 43 et 74 du Règlement :

Le premier ministre et le chef de l'Opposition — aucune limite et les discours peuvent faire l'objet d'une période de questions et d'observations de 10 minutes.

Premier député de chaque parti reconnu pendant la première série de discours — maximum de 20 minutes et les discours peuvent faire l'objet d'une période de questions et d'observations de 10 minutes.

Durant les 5 heures de débat qui suivent la première série de discours — maximum de 20 minutes et les discours peuvent faire l'objet d'une période de questions et d'observations de 10 minutes.

Après la période de débat mentionnée ci-dessus — maximum de 10 minutes et les discours peuvent faire l'objet d'une période de questions et d'observations de 5 minutes.

C-76 — Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration — Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté (adoption) — Deuxième lecture (commencement du débat)

Application de l'article 73(1) du Règlement — la Chambre a été informée de l'intention de renvoyer le projet de loi au Comité avant la deuxième lecture.

Durée des discours :

Tous les députés — maximum de 10 minutes et les discours peuvent faire l'objet d'une période de questions et d'observations de 5 minutes.

Mise aux voix — au plus tard à la fin des 5 heures prévues pour le débat, conformément à l'article 73(1)(d) du Règlement.

Durée de la sonnerie d'appel — maximum de 15 minutes (si un vote par appel nominal est demandé).

C-75 — Le ministre de la Santé — Loi sur l'Agence de la santé publique du Canada — Deuxième lecture (commencement du débat)

Durée des discours — voir note sous le projet de loi C-44.

14 h

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Durée des déclarations — maximum d'une minute.

14 h 15 — (au plus tard)

QUESTIONS ORALES

15 h

AFFAIRES COURANTES :

Dépôt de documents

Introduction of Government Bills
Statements by Ministers
Presenting Reports from Interparliamentary Delegations
Presenting Reports from Committees
Introduction of Private Members' Bills
First reading of Senate Public Bills

Motions
Presenting Petitions (*15 minutes maximum*)
Questions on the Order Paper

REQUESTS FOR EMERGENCY DEBATES

GOVERNMENT ORDERS

See list under this same heading earlier today.

6:30 p.m.

DEFERRED RECORDED DIVISIONS

Business of Supply

Opposition motion — Mr. Harper (Calgary Southwest) — Confidence in the government

Recorded division — deferred until the expiry of the time provided for Government Orders, pursuant to Order made Thursday, November 24, 2005.

Length of bells — 15 minutes maximum.

ADJOURNMENT PROCEEDINGS

Divided into 3 periods of 10 minutes maximum:

Member raising the question — 4 minutes maximum.

Minister or Parliamentary Secretary replying — 4 minutes maximum.

Member's reply — 1 minute maximum.

Minister or Parliamentary Secretary's second reply — 1 minute maximum.

7:00 p.m.

ADJOURNMENT OF THE HOUSE

Dépôt de projets de loi émanant du gouvernement
Déclarations de ministres
Présentation de rapports de délégations interparlementaires
Présentation de rapports de comités
Dépôt de projets de loi émanant des députés
Première lecture des projets de loi d'intérêt public émanant du Sénat
Motions
Présentation de pétitions (*maximum de 15 minutes*)
Questions inscrites au Feuilleton

DEMANDES DE DÉBATS D'URGENCE

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Voir la liste sous cette même rubrique plus tôt aujourd'hui.

18 h 30

VOTES PAR APPEL NOMINAL DIFFÉRÉS

Travaux des subsides

Motion de l'opposition — M. Harper (Calgary-Sud-Ouest) — Confiance dans le gouvernement

Vote par appel nominal — différé jusqu'à la fin de la période prévue pour les Ordres émanant du gouvernement, conformément à l'ordre adopté le jeudi 24 novembre 2005.

Durée de la sonnerie d'appel — maximum de 15 minutes.

DÉBAT D'AJOURNEMENT

Temps divisé en 3 périodes d'une durée maximale de 10 minutes :

Député qui soulève la question — maximum de 4 minutes.

Ministre ou secrétaire parlementaire qui donne la réplique — maximum de 4 minutes.

Réplique du député — maximum de 1 minute.

Seconde réplique du ministre ou du secrétaire parlementaire — maximum de 1 minute.

19 h

AJOURNEMENT DE LA CHAMBRE

PROJECTION FOR SUBSEQUENT DAYS

TUESDAY, NOVEMBER 29, 2005

Business of Supply

5th allotted day

Private Members' Business

M-273 — Mr. Côté (Portneuf—Jacques-Cartier) — Amendment to the Income Tax Act regulations (resuming debate)

WEDNESDAY, NOVEMBER 30, 2005

Deferred Recorded Divisions

C-364 — Mr. Jean (Fort McMurray—Athabasca) — Trade Compensation Act — Second reading

M-225 — Ms. Poirier-Rivard (Châteauguay—Saint-Constant) — Intergenerational transfer of farms

Private Members' Business

C-271 — Mr. Chatters (Westlock—St. Paul) — An Act to amend the Income Tax Act (tuition credit and education credit) — Second reading (resuming debate)

Motions

Mr. Pacetti (Saint-Léonard—Saint-Michel) — Motion to concur in report recommending not proceed further with Bill C-273

PROJECTION POUR LES PROCHAINS JOURS

LE MARDI 29 NOVEMBRE 2005

Travaux des subsides

5^e jour désigné

Affaires émanant des députés

M-273 — M. Côté (Portneuf—Jacques-Cartier) — Amendement à la réglementation de la Loi de l'impôt sur le revenu (reprise du débat)

LE MERCREDI 30 NOVEMBRE 2005

Votes par appel nominal différés

C-364 — M. Jean (Fort McMurray—Athabasca) — Loi sur l'indemnisation commerciale — Deuxième lecture

M-225 — M^{me} Poirier-Rivard (Châteauguay—Saint-Constant) — Transferts intergénérationnels des fermes

Affaires émanant des députés

C-271 — M. Chatters (Westlock—St. Paul) — Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (crédit pour frais de scolarité et crédit pour études) — Deuxième lecture (reprise du débat)

Motions

M. Pacetti (Saint-Léonard—Saint-Michel) — Motion portant adoption du rapport recommandant de ne pas poursuivre l'étude du projet de loi C-273